

Contribution de Guillaume Limousin, adhérent MoDem de l'Isère, ingénieur de projet en diagnostics de pollution des sols, 31 ans, marié, deux enfants :

Cette contribution se rapporte au point **2.2. de l'avant-projet (Finances publiques).**

Pourquoi ne pas ajouter à la proposition d'obliger constitutionnellement un budget en équilibre, celui d'interdire à toute collectivité locale de financer des choses dans un domaine qui ne relève pas de sa compétence (exemple : Régions faisant de l'action sociale) ? Outre l'incitation à l'équilibre des finances publiques locales (et plus seulement nationales), cela permettrait de remettre l'Etat devant ses responsabilités.

Réforme de la fiscalité : trois fois oui, mais il faut tout remettre à plat : impôts locaux comme nationaux, cotisations sociales comme impôts directs et indirects, impôts sur le capital comme sur le travail, impôts sur les entreprises comme sur les particuliers. Et une vraie réforme fiscale efficace est illusoire sans une harmonisation européenne préalable des règles fiscales et sociales. On n'arrête pas de repousser ce débat, sous prétexte qu'il est trop difficile. Mais c'est bien parce qu'il est difficile qu'il faut l'entamer avec tous nos voisins européens ! Quitte à créer une harmonisation à cercle restreint de pays, puisque le Royaume Uni refusera toute harmonisation.

Guillaume Limousin (adhérent Modem de l'Isère).